

COLLEGE ALPILLES-DURANCE

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DIOCESAIN

4, avenue des écoles 13870 ROGNONAS - ☎ : 04.90.94.81.66 📠 : 04.90.94.97.62

email: college@alpilles-durance.org - Site web : www.alpilles-durance.org

TARIFS 2012-2013

❖ Contribution des familles

FACTURATION		Année	Trimestre	Mois
SCOLARITE	L'aîné	567,00 €	189,00 €	56,70 €
	Frères et sœurs	510,00 €	170,00 €	51,00 €

CANTINE	5,30€ le repas
---------	----------------

A ces prix il convient d'ajouter les frais annexes suivants :

♦ Au 1^{er} ou au 2nd trimestre :

Pour tous les élèves : ✓ 16 € de participation aux frais généraux (entretien des livres, carnet de liaison et agenda, frais de correspondance...)

Pour les 6e : ✓ 10 € en technologie,
✓ 5,60 € pour le TD de français,
✓ 5,80 € pour le TD d'éducation civique;
soit un total de 37,40 €.

Pour les 5e : ✓ 10 € en technologie,
✓ 5,80 € pour le TD d'éducation civique;
soit un total de 31,80 €

Pour les 4e : ✓ 10 € en technologie,
✓ 7,60 € pour le TD d'anglais;
soit un total de 33,60 €

Pour les 3e : ✓ 10 € en technologie,
✓ 7,60 € pour le TD d'anglais;
soit un total de 33,60€

♦ Au 1^{er} trimestre :

La cotisation de 20 € (sur la facture du cadet) à l'**Association des Parents d'Elèves** pour les parents qui souhaitent adhérer.

❖ Transport

Le ramassage scolaire est intégralement pris en charge par le **Conseil Général des Bouches-du-Rhône**. Seule la carte de transport scolaire de l'élève reste à votre charge (10 €). Elle est à retirer auprès de la **Mairie de votre commune** lors de l'inscription.

❖ Cantine

Les familles doivent choisir à la rentrée le statut de leur enfant en fonction de son emploi du temps. L'élève sera donc **externe**, s'il ne mange pas du tout à la cantine, ou **1/2 pensionnaire** sur 1, 2, 3 ou 4 jours de la semaine. Ce statut ne pourra être modifié qu'une fois par trimestre.

Un **porte-monnaie électronique** est mis à la disposition de chaque élève. Il a le format d'une carte bleue et sera conservé au self pour éviter perte et dégradation. Les familles doivent créditer la carte en début d'année, de préférence par chèque, à l'ordre de l'**OGEC Alpilles Durance**. Le montant conseillé est de 53 €, soit 10 repas. Les paiements devront ensuite se faire au rythme des rechargements du porte-monnaie électronique.

Merci de toujours inscrire au dos du chèque : "cantine", ainsi que le nom, le prénom et la classe de l'élève.

La présence des 1/2 pensionnaires est **obligatoire**. Pour toutes absences prévues, les familles doivent nous le signaler par écrit dans le carnet de liaison de l'élève 2 jours avant la date prévue.

Les élèves externes peuvent déjeuner occasionnellement après en avoir averti l'accueil et crédité leur carte de cantine.

Il sera demandé aux familles en début d'année une participation de 10 € pour la carte électronique (par chèque de préférence) à l'ordre de l'**OGEC Alpilles Durance**.

Merci d'inscrire au dos du chèque : "carte cantine", ainsi que le nom, le prénom et la classe de l'élève.

Cette participation n'est demandée qu'une fois pour toute la scolarité de l'élève à Alpilles-Durance, la carte restant valable d'une année sur l'autre.